

Accord sur les marchés publics. Protocole

2013/0086(NLE) - 21/10/2013 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport d'Helmut SCHOLZ (GUE/NGL, DE), la commission du commerce international a recommandé que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole portant amendement de l'accord sur les marchés publics.